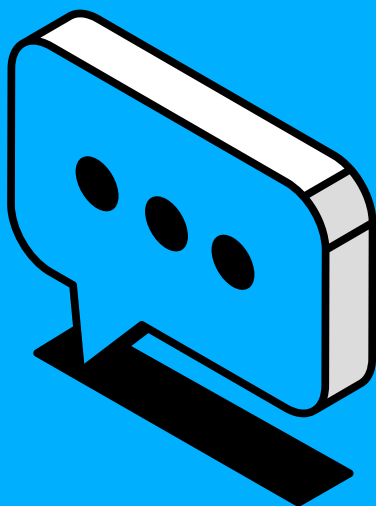


# Appel à candidatures au poste de membre du Conseil de surveillance

Mise a disposition du public



Société civile de placement immobilier à capital variable  
faisant offre au public au capital de 1 350 000 euros  
Siège social : 18, rue Jean Giraudoux, 75116 Paris  
[www.osmo-energie.com](http://www.osmo-energie.com)

## Appel à candidatures au poste de membre du Conseil de surveillance de la SCPI OSMO ENERGIE

---

Conformément à l'article 17.1 des statuts de la SCPI OSMO ENERGIE (la « **SCPI** »),

- le conseil de surveillance est composé d'au moins sept (7) membres pris parmi les associés et nommés par l'assemblée générale ordinaire ;
- les membres du conseil de surveillance sont nommés pour trois (3) exercices et sont rééligibles. Par exception, et afin de permettre l'entrée plus rapide d'associés non fondateurs, les membres fondateurs étant désignés pour trois (3) exercices lors de l'assemblée constitutive, le conseil de surveillance sera renouvelé au moins par tiers au cours des assemblées générales statuant sur les premier et deuxième exercices sociaux de la SCPI.

La Société de Gestion informe les associés que trois (3) postes du Conseil de Surveillance de la SCPI sont à pourvoir et procède au présent appel de candidatures auprès de l'ensemble des associés.

Les associés sont éligibles uniquement s'ils remplissent toutes les conditions suivantes, l'absence d'une seule d'entre elles rendant incompatible la nomination au Conseil de Surveillance :

- avoir la qualité d'associé de la SCPI à la date de l'appel à candidatures effectué par la Société de Gestion ;
- être âgé de moins de soixante-cinq (65) ans au jour de la réception du dossier de candidature par la Société de Gestion, cette limite d'âge s'applique également au représentant de toute personne morale associée ;
- ne pas être membre, salarié ou mandataire d'une personne morale ayant ou ayant eu un ou plusieurs conflits d'intérêts avec la SCPI ou la Société de Gestion ;
- ne pas avoir une activité directement ou indirectement concurrente de celle de la Société de Gestion ou de la SCPI que ce soit à titre personnel ou en tant que membre, salarié ou mandataire d'une société ;
- attester n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni sanction civile ou administrative interdisant l'exercice d'un mandat social ;
- adresser à la Société de Gestion dans le délai fixé par cette dernière un dossier complet de candidature comportant :
  - le formulaire de candidature (Annexe 1 ci-jointe) ;
  - une attestation de non-condamnation (Annexe 2 ci-jointe) ;
  - le nombre de sociétés civiles de placement immobilier ou tout autre fonds d'investissement alternatif dans lesquels l'intéressé détient ou a détenu aux cours des cinq (5) dernières années un mandat de membre du conseil de surveillance à titre personnel ou en qualité de représentant d'une personne morale associée ;
  - la déclaration de toute situation potentiellement incompatible mentionnée ci-dessus.

Si vous désirez faire acte de candidature, vous devez adresser les éléments susmentionnés à la Société de Gestion :

- par courrier : Mata Capital IM, 18, rue Jean Giraudoux – 75016 Paris ou
- par courriel : [mbo@matacapital.com](mailto:mbo@matacapital.com)

**ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE CANDIDATURE****MATA CAPITAL IM**

18, rue Jean Giraudoux,

75016 Paris

**Objet : Candidature au Conseil de surveillance de la SCPI OSMO ENERGIE**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je me porte candidat(e) au poste de membre du Conseil de surveillance de la SCPI OSMO ENERGIE pour l'élection des membres du conseil de surveillance qui aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle du **mercredi 28 mai 2025**.

Je suis informé que le délai de réception des candidatures s'achève **le 30 avril 2025**.

Je déclare que les informations suivantes, requises en vertu de l'article R. 214-144 II du Code monétaire et financier, qui seront communiquées avec la convocation de l'assemblée générale annuelle obligatoire, sont exactes, et qu'au regard de ma capacité et de l'absence d'incompatibilité avec toute autre de mes activités, et connaissance prise des statuts de la SCPI et du règlement intérieur du Conseil de surveillance, je peux être membre du Conseil de surveillance.

**Identification de l'associé candidat :**

Numéro d'associé du candidat : .....

Nombre de parts détenues en propre par le candidat : .....

**Si le candidat est une personne physique :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Numéro de téléphone du représentant (fixe/portable) : .....

Adresse e-mail : .....

Date de naissance : .....

Je déclare sur l'honneur n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale, ni d'exercer une activité commerciale.

Si je suis élu(e), je m'engage à répéter cette déclaration à l'attention du Registre de commerce et des sociétés ; toute fausse déclaration m'exposera à une peine pouvant aller jusqu'à 4 500 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement.

**Si le candidat est une personne morale :**

Nom du représentant : .....

Prénom du représentant : .....

Dénomination : .....

Numéro RCS : .....

Adresse postale de l'entité : .....

Numéro de téléphone du représentant (fixe/portable) : .....

Adresse email du représentant : .....

Date de naissance du représentant : .....

**Pour tous les candidats (ou leur représentant, s'agissant d'une entité) :**Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup> :

.....

.....

.....

Emplois ou fonctions occupés dans la SCPI : .....

Liste exhaustive des mandats de membre de conseils de surveillance actuellement occupés dans d'autres SCPI ou dans d'autres fonds d'investissement alternatif (gérées ou non par MATA CAPITAL IM), ou ayant été occupés dans les cinq dernières années, exercés tant à titre personnel que comme représentant d'une personne morale :

Aucun mandat ? Cochez ici : ☐

.....

.....

<sup>1</sup> Ces informations ont vocation à être publiées dans le prochain rapport annuel de la SCPI ; merci de les rédiger de manière très succincte. La Société de Gestion se réserve le droit de modifier la forme à des fins de cohérence et de présentation de toutes les candidatures. La Société de Gestion est également tenue de refuser la candidature de toute personne ne fournissant pas la liste exhaustive de ses mandats.

| Candidat personne physique, veuillez joindre :                                                                                                                           | Candidat personne morale, veuillez joindre :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• La copie de votre pièce d'identité en cours de validité (recto et verso)</li><li>• Une attestation de non-condamnation</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Un K-bis de moins de 3 mois</li><li>• Si le représentant indiqué n'est pas le dirigeant de l'entité figurant sur le K-bis, une copie de la délégation de pouvoir en vertu de laquelle le représentant a été mandaté par le dirigeant pour présenter la candidature de l'entité et représenter l'entité en cas d'élection</li><li>• Une attestation de non-condamnation</li></ul> |

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le .....

Signature

**ANNEXE 2 – ATTESTATION DE NON-CONDAMNATION****DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION***Souscrite en application de l'article A. 123-51 du Code de commerce*

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Lieu de naissance : .....

Demeurant : .....

Né(e) de (Nom et prénom du père) : .....

Et de (Nom et prénom de la mère) : .....

Déclare, conformément aux dispositions de l'article A. 123-51 du Code de commerce, n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale.

Fait à ....., le .....

Signature

**Rappel de l'article L.123-5 du Code de commerce, réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce :**

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce, est puni d'une amende de 4500 € et d'un emprisonnement de 6 mois.

Le tribunal compétent peut, en outre, priver l'intéressé, pendant un temps qui n'excède pas cinq ans, du droit de vote et d'éligibilité aux élections des tribunaux de commerce, chambres de commerce et d'industrie et conseils de prud'hommes. »